

Règlement sur les reconnaissances d'équivalence / passerelles Swiss Cycling Guide

Octobre 2026



PARTNER



CO-PARTNER

Sportstrasse 44
2540 Grenchen
swiss-cycling.ch

PASSERELLE SWISS CYCLING ROAD GUIDE - MTB GUIDE

Remarques générales

La passerelle permet d'accéder au statut de Swiss Cycling MTB Guide en tant que Swiss Cycling Road Guide et inversement.

Passerelle de Road Guide à MTB Guide

Les personnes qui souhaitent intégrer la formation Swiss Cycling MTB Guide en tant que Swiss Cycling Road Guide doivent réussir la partie technique de l'examen d'admission MTB. Le/la candidat(e) est exempté des modules suivants:

- La partie orientation sur le terrain de l'examen d'admission MTB
- Le module de base

Les modules TMD1 et Guide ne peuvent être suivis que si les conditions précitées sont remplies.

La fréquentation des modules est régie par les dispositions du règlement de formation.

Passerelle de MTB Guide à Road Guide

Les personnes qui souhaitent intégrer la formation Swiss Cycling Road Guide en tant que Swiss Cycling MTB Guide doivent réussir la partie technique de l'examen d'admission Road. Le/la candidat(e) est exempté des modules suivants:

- La partie orientation sur le terrain de l'examen d'admission Road
- Le module de base

Le module Road Guide ne peut être suivi que si les conditions précitées sont remplies.

La fréquentation des modules est régie par les dispositions du règlement de formation.

PASSERELLE VERS J+S OU DEPUIS J+S

Remarques générales

Alors que Swiss Cycling Guide se concentre sur les activités commerciales et touristiques et sur le groupe cible des adultes (par analogie aux guides de montagne et aux professeur(e)s de sports de neige), J+S se concentre sur le groupe cible des enfants et des jeunes, principalement dans le domaine bénévole, mais aussi dans le domaine commercial.

Les personnes issues des disciplines J+S du cyclisme qui intègrent les formations Swiss Cycling Guide ont la possibilité de faire valider divers modules. Ceci est notamment possible puisque la formation J+S fait partie intégrante des conditions d'admission à l'examen professionnel fédéral.

Inversement, il est possible de faire reconnaître des modules Swiss Cycling Guide auprès de J+S dans différentes disciplines du cyclisme. Les personnes en possession d'un diplôme Basic peuvent suivre une formation de base J+S raccourcie. Les modules suivants sont reconnus:



PARTNER

asos
OF SWITZERLAND

EVIDEN

TUDOR

VOLVO

BMC

CO-PARTNER

Sportstrasse 44
2540 Grenchen
swiss-cycling.ch

Reconnaissance J+S VTT (de Swiss Cycling Guide à J+S)

Les personnes en possession d'un diplôme Swiss Cycling Guide Basic peuvent suivre une formation de base J+S VTT raccourcie:

- Cours d'introduction J+S pour Swiss Cycling Guides

Toute personne ayant réussi le niveau Basic de Swiss Cycling Guide ainsi que le module TMD2 et le cours de moniteur J+S de VTT peut obtenir la reconnaissance des modules J+S suivants :

- Comprendre et enseigner
- Comprendre et entraîner

Reconnaissance J+S VTT (de J+S à Swiss Cycling Guide)

Toute personne ayant la reconnaissance de moniteur J+S de VTT et qui ont suivi les modules « Comprendre et enseigner » et « Comprendre et entraîner », et disposant du statut J+S actif, peut obtenir la reconnaissance des modules Swiss Cycling Guide suivants :

- Examen d'admission MTB Guide
- Module de base MTB Guide
- Module TMD1

La participation à tous les autres modules de Swiss Cycling Guide est régie par les dispositions du règlement de formation.

COURS SPÉCIAL POUR LES MÉTIERS DE LA MONTAGNE

Remarques générales

Les membres d'associations partenaires disposant d'une solide formation dans leur domaine respectif ont la possibilité de participer au cours spécial pour les métiers de la montagne. Ce cours se compose de parties du module de base, du module Guide et du TMD1 et dure deux fois quatre jours, examen d'entrée compris. La structure de la formation se présente comme suit:

MTB Guide Basic

- Journée de préparation (sur base volontaire)
- Première partie (similaire au module Guide):
 - 4 jours
 - Examen d'admission intégré
 - Thèmes selon programme de la première partie
- Deuxième partie (similaire au module Technique, Méthodologique, Didactique 1)
 - 4 jours
 - Examen final intégré Guide et TMD1
 - Thèmes selon programme de la deuxième partie

Le cours spécial s'achève avec le titre de Swiss Cycling MTB Guide Basic.

MTB Guide Advanced

- 8 jours (2 jours de contenus spécifiques aux métiers de la montagne, 5 jours de TMD 2 (module régulier))
- Contenu des modules Dynamique de groupe et gestion ainsi que Technique, Méthodologie, Didactique 2



PARTNER



CO-PARTNER

Sportstrasse 44
2540 Grenchen
swiss-cycling.ch

Professeur(e) de VTT avec brevet fédéral

- Suivre les formations J+S requises dans le domaine du cyclisme conformément au parcours de formation régulier
- Expérience pratique
- Examen professionnel brevet fédéral

Conditions d'admission

Club Alpin Suisse (CAS)

- Chef(fe) de course VTT qualifié(e) du CAS avec preuve supplémentaire de 6 courses d'une journée en VTT sous sa responsabilité principale. (Preuve avec signature du responsable des courses de la section)

Association suisse des guides de montagne (ASGM)

- Guide de montagne avec brevet fédéral et aspirant(e)s
- Accompagnateur/trice en montagne avec brevet fédéral
- Professeur(e) d'escalade avec brevet fédéral

Association suisse des accompagnateurs en montagne (ASAM)

- Accompagnateur/trice en montagne avec brevet fédéral

Association Suisse des Professeurs d'Escalade (ASPE)

- Professeur(e) d'escalade avec brevet fédéral

Association Swiss Snowsports

- Professeur(e) de sports de neige avec brevet fédéral
- Instructeurs/trices avec sécurité + sauvetage et hors-piste + randonnée

RECONNAISSANCE DES FORMATIONS ÉTRANGÈRES PAR SCG

Remarques générales

Il existe de nombreuses formations à l'étranger axées sur le métier de guide VTT. Swiss Cycling Guide s'efforce de traiter de la même manière tous les intéressé(e)s titulaires d'un diplôme étranger en ce qui concerne les questions de formation et de formation continue ainsi que la reconnaissance des cours ou de certains contenus.

Voici une liste non exhaustive des organismes de formation étrangers les plus courants

- DIMB (DE)
- DAV (DE)
- Bikepro (AUT)
- ÖAV (AUT)
- MCF (FR)
- Südtiroler Bike Guide (IT)
- CSEN (IT)

Demande de reconnaissance



PARTNER



CO-PARTNER

Sportstrasse 44
2540 Grenchen
swiss-cycling.ch

Seules les personnes domiciliées en Suisse peuvent demander l'évaluation de leur diplôme étranger. Swiss Cycling Guide peut conclure des accords réciproques avec des organisations de formation étrangères pour une reconnaissance des cours et des contenus de formation.

Indépendamment des réglementations avec des organisations de formation étrangères, il n'existe pas de droit fondamental à une reconnaissance. Les demandes de reconnaissance doivent être déposées par l'aspirant ou l'aspirante auprès de la direction de la formation de Swiss Cycling Guide et seront examinées au cas par cas.

EOMTBING – DIPLÔME EUROPÉEN DE GUIDE

Remarques générales

EOMTBing est une organisation européenne qui permet aux pays ne disposant pas de formation spécifique dans le domaine des guides et instructeurs/trices de VTT de bénéficier d'une formation de haute qualité. La Suisse, par le biais de SCG, a joué et joue encore un rôle important dans la formation et l'élaboration du standard EOMTBing. Les aspirants s'entraînent pour le cours final d'une semaine sur la base de certaines directives. Celui-ci est actuellement proposé une fois par an dans un pays affilié à l'EOMTBing. Ce cours comprend différents examens qui correspondent au niveau SCG Guide 1 et TMD 1. En outre, certains stages sont requis.

Les examens sont organisés par des experts des différents pays de l'EOMTBing. La Suisse est représentée par un membre de la commission spécialisée de Swiss Cycling Guide.

Reconnaissance avec diplôme EOMTBing chez Swiss Cycling Guide

Les détenteurs du diplôme EOMTBing peuvent demander le titre de « Swiss Cycling MTB Guide Basic » auprès du secrétariat de Swiss Cycling Guide. La décision incombe à la direction de la formation.

Remarques générales

En règle générale, les guides, prestataires ou écoles de VTT sont eux-mêmes responsables de savoir si leur formation/diplôme leur permet d'exercer une activité dans d'autres pays. Les autorisations de travail dans les pays étrangers sont de la responsabilité des guides/prestataires/écoles de vélo.

Direction de la formation Swiss Cycling Guide, Octobre 2026



PARTNER



CO-PARTNER

Sportstrasse 44
2540 Grenchen
swiss-cycling.ch